



La matrice d'évaluation pour le Fonds de la taxe municipale sur l'hébergement temporaire

Évaluation de la demande de 0 à 5 :

0 = non dûment remplie, 1 = très faible, 2 = faible, 3 = moyenne, 4 = forte, 5 = très forte

LA STRATÉGIE ET LE PLAN DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE TOURISME	15 %
L'organisme et ses activités proposées s'alignent-ils sur les objectifs de la stratégie et du plan de travail en matière de tourisme de la Ville de Timmins?	
A-t-on démontré le besoin du projet ou des activités proposées?	
S'agit-il d'un projet ayant rapport au tourisme?	

L'IMPACT ÉCONOMIQUE	35 %
Le projet augmente-t-il le nombre de visiteurs provenant de l'extérieur de la ville?	
Le projet hausse-t-il les dépenses des visiteurs?	
Le projet accroît-il directement or indirectement les séjours de plus de 24 heures?	
Le projet produit-il un nouvel investissement du secteur privé dans le tourisme?	
Le projet améliore-t-il une infrastructure existante ou une nouvelle construction (p. ex., des installations ou des attractions touristiques)?	
Le projet appuie-t-il la création d'emplois directs ou indirects?	
Le projet encourage-t-il les partenariats entre organismes locaux?	

L'EXPOSITION ET LA PORTÉE	25 %
L'organisme a-t-il un plan de marketing et de promotion ciblant des marchés externes et locaux clés?	
Le projet est-il avantageux pour la ville de Timmins en augmentant la conscience et la compréhension du secteur du tourisme chez le public?	
Le projet offre-t-il le potentiel de produire une importante exposition pour la ville de Timmins?	
Le projet améliore-t-il le profil de la ville de Timmins en tant que destination touristique à l'échelon local ou sur le plan régional, provincial, national ou international?	
Le projet améliore-t-il la compétitivité des produits et expériences touristiques de Timmins?	

L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET L'AIDE FINANCIÈRE	25 %
La demandeuse a-t-elle ou le demandeur a-t-il un plan d'affaires et une expérience et une gouvernance appropriées en place pour réussir?	
Les résultats financiers obtenus par la demandeuse ou le demandeur démontrent-ils une gestion financière responsable?	
La demandeuse démontre-t-elle ou le demandeur démontre-t-il un besoin financier? Y a-t-il des preuves d'un excédent accumulé?	
Le budget prévu est-il équilibré et réaliste? Est-il viable sur le plan financier?	



La demandeuse a-t-elle ou le demandeur a-t-il fait preuve d'initiative ou de succès en tentant de générer d'autres recettes que ceux du Fonds de la TMHT (p. ex., la collecte de fonds, les ventes, d'autres subventions, etc.)?	
--	--

Veillez prendre note que toutes les questions ne s'appliqueront pas à chaque demande.